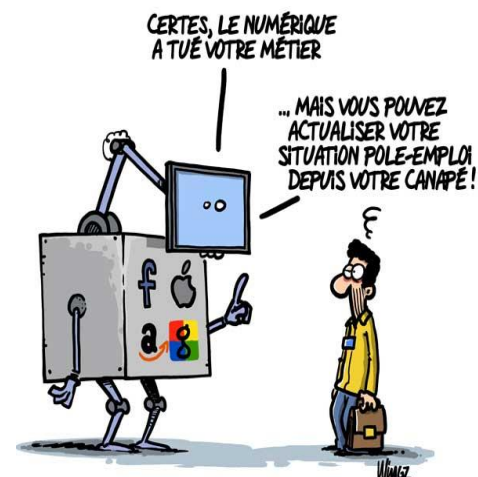




VOTER CFDT c'est valider notre feuille de route !

- ▶ Nous demandons la remise à plat du temps de travail, en stoppant les RTT imposés.
- ▶ Nous voulons voir s'instaurer une 2ème journée de congés fractionnée en heures.
- ▶ Nous demandons la possibilité de sortie anticipée, chaque veille de jours fériés.
- ▶ Concernant les autorisations d'absences « enfant malade » limitées de 6 à 12 jours par an, nous proposons que ces journées soient étendues aux problèmes momentanés de garde (grève des écoles, absences d'assistante maternelle, ou de fermeture de cantine).
- ▶ Pour nos collègues en fin de carrière professionnelle, la CFDT revendique l'organisation de la transmission des compétences et la possibilité de bénéficier d'horaires adaptés.
- ▶ Nous sollicitons la fin des quotas du télétravail, et le développement d'espaces de co-working.
- ▶ L'organisation des remplacements pour tout type d'absentéisme doit être la règle.
- ▶ Pour la CFDT, l'administration doit être équitable et doit mettre à la disposition de chaque agent une place de stationnement intramuros, ou un moyen de paiement de stationnement public.
- ▶ Nous demandons le paiement du forfait repas pour tous les collègues travaillant en dehors des plages horaires fixes, lors des week-ends, et pour les formations obligatoires dispensées dans la zone de résidence administrative, par la révision du guide de la gestion des frais de déplacement.
- ▶ Chaque réorganisation de service doit être précédée d'une étude d'impact, en concertation avec les agents concernés.
- ▶ Nous exigeons que soit réalisé un bilan de la e-administration.
- ▶ Nous priorisons la mise en place d'espaces de dialogue sur l'organisation et l'évolution du travail dans tous les services pour que les agents s'expriment sur leur travail.
- ▶ Nous revendiquons des conditions de travail décentes passant par l'audit de tous les locaux professionnels et l'application des préconisations.



Pour les rémunérations et le pouvoir d'achat, la CFDT est cap !

Voter CFDT, c'est rechercher de l'équité de traitement.

- ▶ **Par la nomination systématique** après une réussite à un concours ou à un examen professionnel.
- ▶ **Par la fin de l'application des quotas** des CAP, quel que soit le grade.
- ▶ **Par l'adaptation du référentiel grade-métier-fonction** en lien avec la réalité des situations.
- ▶ **Par la valorisation** de l'expérience professionnelle lors des entretiens de fin d'année, pour assurer l'évolution de carrière de chacun.
- ▶ **Par la révision de la grille d'évaluation** de l'entretien professionnel en imposant des critères objectifs, transparents et négociés pour les avancements de grade et les promotions internes.
- ▶ **Par le soutien** des mobilités choisies, des droits aux formations, à la réorientation ou à la reconversion professionnelles.
- ▶ **Par la prise en charge par la collectivité d'au moins 50% de votre Mutuelle Santé, et l'extension des garanties offertes par la prévoyance Intériale.**
- ▶ **Par la revalorisation du montant des différentes primes annuelles.**
- ▶ **Par une participation employeur du ticket restaurant qui évolue à hauteur de 60%** (55% aujourd'hui) et qui passerait de 5€ à 6,50€, soit un reste à charge de 3,90€ (+1.15€) pour la collectivité et de 2,60€ (+0.35€) pour l'agent.
- ▶ **Par l'instauration d'une indemnité kilométrique « vélo »** aux agents qui utiliseraient ce moyen de transport sur tout ou partie du trajet domicile-travail.
- ▶ **Par l'augmentation de 20% de l'indemnité kilométrique** allouée à l'agent utilisant son véhicule personnel pour les besoins du service.
- ▶ **Par la sollicitation de l'administration** pour que soit pris en charge les frais de route des assistants familiaux, ainsi que de leurs frais de vacances prises avec les enfants qui leur sont confiés.
- ▶ Nous demandons **une entrée gratuite par an, par agent et ses ayants droits, pour tous les sites touristiques subventionnés par la collectivité** (exemple : Château de Chaumont et Zoo de Beauval).



NI DÉMAGOGIE, NI CORPORATISME :
DÉFENSE ÉQUITABLE DE CHACUN



VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

6 DÉCEMBRE 2018

Obtenir des Garanties pour les Assistants Familiaux !

Pour que les Assistants Familiaux, professionnels (les) de la protection de l'enfance, ne restent pas les « oubliés (es) » des Conseils départementaux ;

- ▶ Il est urgent d'inscrire leurs emplois comme **emplois permanents de la collectivité**.
- ▶ Il faut qu'ils obtiennent un **salaire minimum garanti, au moins égal au SMIC, dès le recrutement, non lié au nombre d'enfants accueillis**.
- ▶ **Transformer les CDD en CDI** et à terme la **titularisation des postes**.
- ▶ **L'accompagnement professionnel systématique des assistants familiaux** dans l'exercice difficile de leur métier.
- ▶ Pour tout cela, la CFDT revendique la **poursuite des négociations débutées en 2016, et non abouties à ce jour**.



Stop à la précarité des contractuels !

La CFDT est attachée au statut de la fonction publique, dont les principes garantissent l'accès de tous au service public.

Mais pour que le statut général ne devienne pas source de précarité pour les contractuels recrutés pour les besoins du service public, nous proposons :

- ▶ Que les conditions d'emplois soient améliorées par **des durées de contrat de plus d'un an**.
- ▶ L'ouverture de droits, **permettant aux agents contractuels de toutes catégories, de bénéficier, comme leurs collègues titulaires, d'une vraie mobilité**.
- ▶ Le cadrage d'une définition d'une **véritable politique d'évolution de leur rémunération, d'un vrai déroulement de carrière**.



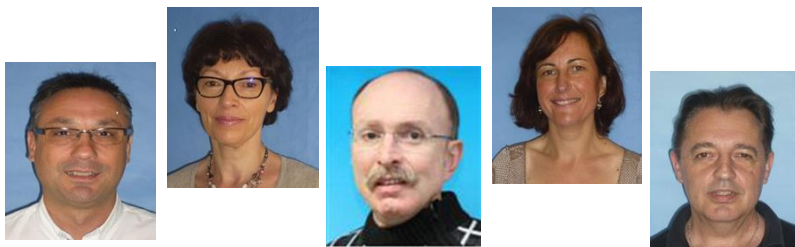
VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT

6 DÉCEMBRE 2018

UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS DÉFENDRE !

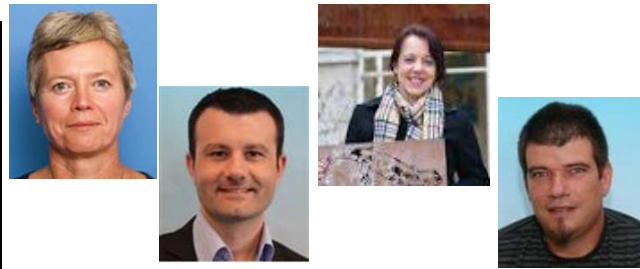
Candidats CFDT au Comité Technique :

- **Marie-Gabrielle MAUGER** (Direction des routes)
- **Philippe POUDRAI** (Direction des Finances)
- **Marjolaine AUGER** (Direction de l'Assemblée et Affaires juridiques)
- **Frédéric BIRAUD** (Direction Adjointe & Financière des Solidarités)
- **Siddika GOKDEMIR** (Direction de l'Autonomie)
- **David FERRER** (Direction de l'Autonomie)
- **Dominique GAUCHER** (Assistante Familiale-DEF)
- **Michael FAUVINET** (Archives départementales)
- **Céline DELAILLE** (Direction de la Commande Publique- Achats)
- **Pierre GEX** (Direction culture-jeunesse-lecture-publique -sports)
- **Anne Marie BOSVIN** (Direction de l'Autonomie - MDPH)
- **Éric GINET** (Direction Adjointe Insertion & Habitat)
- **Marina VAN DEN BROUCQUE** (Direction des Collèges)
- **Patricia BERTRAND** (Assistante Familiale-DEF)
- **Anne LE MERO** (Direction de l'Autonomie - MDPH)
- **Padrig LANGLAIS** (Mission Stratégie Numérique - DGSD)
- **Catherine DESMARS** (Direction Adjointe Insertion & Habitat)
- **Jean-Michel ROUSSEAU** (Archives départementales)
- **Valérie GANDON** (MDCS Blois Agglomération - DIAST)
- **Christelle COUDERC** (Direction de la Commande Publique- Achats)



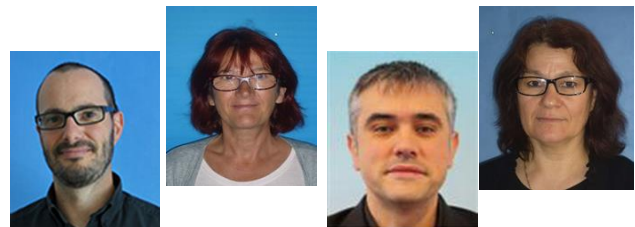
Candidats CFDT en CAP B: Groupe 4 :

- **Marina VAN DEN BROUCQUE** (Direction des Collèges)
- **Céline DELAILLE** (Direction de la Commande Publique- Achats)
- **Annie COURARIE** (DAFS)
- **Éric GINET** (Direction Adjointe Insertion & Habitat)
- **Romuald DELATTRE** (Direction des Systèmes d'Information)
- **Catherine BIENVENU** (Direction Adjointe Insertion & Habitat)



Candidats CFDT en CAP A, Groupe 5 :

- **Marie-Gabrielle MAUGER** (Direction des routes)
- **Catherine DESMARS** (DAIH)
- **Anne LE MERO** (DA - MDPH)
- **Pascale MENON** (DAFS)
- **Frédéric BIRAUD** (DAFS)
- **Marjolaine AUGER-ITSVART** (DAAJ)



Candidats CFDT en CAP C Groupe 2 :

- **Valérie GANDON** (MDCS - DIAST)
- **Jean-Michel ROUSSEAU** (Archives 41)
- **Anne Marie BOSVIN** (DA - MDPH)
- **Padrig LANGLAIS** (MSN - DGSD)
- **Siddika GOKDEMIR** (DA-MDPH)
- **Benoît CHAUFOR** (DA - MDPH)
- **Christelle COUDERC** (DCP- Achats)
- **Valérie BLUSSON** (DA - MDPH)



6 DÉCEMBRE 2018